

Nombre de membres élus au Bureau : 50	Membres en fonction : 50	Membres présents : 28	Absent(s) excusé(s) : 8	Absent(s) : 14	Pouvoir(s) : 0
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	----------------	----------------

Date de convocation : 6 novembre 2018

Vote(s) pour : 28

Vote(s) contre : 0

Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 12 novembre 2018,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2018-11-12-BD-28 :

**Pôle de Compétitivité Materalia : attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens.**

Rapporteur : Monsieur Dominique GROS

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU le Budget Primitif 2018,

CONSIDERANT que l'Enseignement Supérieur et la Recherche constituent un vecteur fort du développement économique de Metz Métropole, du renforcement de sa compétitivité et de son attractivité,

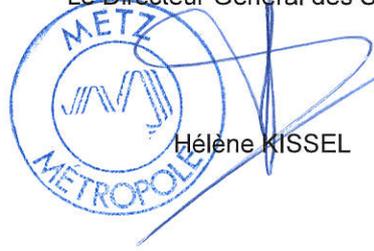
CONSIDERANT que par sa présence et son siège sur le territoire métropolitain, Materalia concourt à l'identité d'excellence technologique, matériaux et procédés qui singularise le site messin et qui est développée par Metz Métropole dans la démarche Invent Metz Campus,

CONSIDERANT la nécessité de conforter le partenariat stratégique entre Materalia et Metz Métropole afin de soutenir la volonté de la Métropole de structurer et promouvoir l'écosystème métropolitain scientifique et technologique,

CONSIDERANT la nécessité de contribuer à un meilleur accès des PME-PMI du territoire aux compétences académiques et technologiques,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de 30 000 € à Materalia pour l'année 2018,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à élaborer et à signer la convention d'objectifs et de moyens correspondant à cet engagement avec Materalia ainsi que tout document ou avenant s'y rapportant.

Pour extrait conforme  
Metz, le 13 novembre 2018  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services



METZ  
METROPOLE

Hélène KISSEL

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20181112-11-2018-DB28-DE

**Numéro de l'acte :** 11-2018-DB28  
**Date de décision :** lundi 12 novembre 2018  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Pôle de Compétitivité Materalialia : attribution d'une subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2018 et signature d'une convention d'objectifs et de moyens  
**Classification :** 7.4 - Interventions économiques  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 15/11/2018  
**Numéro AR :** 057-200039865-20181112-11-2018-DB28-DE  
**Document principal :** 99\_AU-ERD28.pdf

#### Historique :

15/11/18 14:24	En cours de création	
15/11/18 14:24	En préparation	Catherine DELLES
15/11/18 14:25	Reçu	Catherine DELLES
15/11/18 14:26	En cours de transmission	
15/11/18 14:27	Transmis en Préfecture	
15/11/18 14:32	Accusé de réception reçu	